

SANTE PUBLIQUE FRANCE

Conseil d'administration du 14 mars 2025

Point 5c de l'ordre du jour

Délibération n° 2025-04

Relative au budget rectificatif N°1 - 2025

Vu les missions de Santé publique France précisées aux articles L.1413-1 et suivants du code de la santé publique ;

Vu les articles R.1413-1 et suivants du code de la santé publique relatifs à Santé publique France ;

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération n° 2024-21 du Conseil d'administration en date du 5 novembre 2024 approuvant le budget initial de l'exercice 2025 ;

Le Conseil d'administration de Santé publique France, dans sa séance du 14 mars 2025 :

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **596 ETPT sous plafond et 44 ETPT hors plafond**
- **493 323 259,26 euros en autorisations d'engagement dont :**
 - 76 260 518,98 euros pour l'enveloppe de personnel
 - 359 578 484,42 euros pour l'enveloppe de fonctionnement
 - 48 878 703,05 euros pour l'enveloppe d'intervention
 - 8 605 552,81 euros pour l'enveloppe d'investissement
- **828 815 579,26 euros de crédits de paiement dont :**
 - 76 260 518,98 euros pour l'enveloppe de personnel,
 - 691 348 351,23 euros pour l'enveloppe de fonctionnement,
 - 51 416 988,76 euros pour l'enveloppe d'intervention,
 - 9 789 720,29 euros pour l'enveloppe d'investissement,
- **375 516 205,06 euros de prévisions de recettes**
- **453 299 374,20 euros de déficit budgétaire**

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- 453 186 060,20 euros de prélèvement de trésorerie,
- 490 590 845,28 euros de perte au résultat patrimonial,
- 468 590 845,28 euros d'insuffisance d'autofinancement,
- 503 380 565,57 euros de prélèvement de fonds de roulement.

Article 3 :

La directrice générale de Santé publique France est responsable de l'exécution de la présence délibération.

Signé

Délibération rendue exécutoire
le : 19 mars 2025

Sylvie LEMMET
Présidente du Conseil d'administration